# ROUBAIX


**Coopérative « La Paix »**

**73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix**

**La plus importante coopérative de la région du Nord.**

**BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.**

**Marchandises de première qualité**

**Panification soignée**

**La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.**

**CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.**

**Importants bénéfices partagés tous les six mois.**


—o—

**Un grave accident de voiture**

Vendredi matin, vers onze heures, un charretier, Charles Deffrennes, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Italie, 23, au service de M. Alphonse Carette fils, entrepreneur, se trouvait avec son tombereau, cour du Chantier, rue du Grand-Chemin. En descendant de la voiture ses jambes s'embarrassèrent dans les guides et le cheval partit. Le malheureux conducteur eut les pieds écrasés par une roue et le docteur Auclair, qui soigna le blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

—o—

**Les ventes publiques de laines**

C'est le 10 mai prochain que viendra devant la cour d'appel de Douai, le procès intenté par MM. Décheneaux et Deffrennes, courtiers en laines, à M. Emile Nys, courtier et à M. Herbeaux, comme président de la Chambre syndicale des Courtiers en laines. Il s'agit de la réglementation des ventes publiques de laines.

On se souvient qu'actionnés devant le tribunal de commerce de Roubaix, en février dernier, par M. Emile Nys, s'estimant lésé dans le refus de se soumettre à la réglementation des ventes publiques adoptée par la chambre syndicale des courtiers, opposé par MM. Décheneaux et Deffrennes, ces derniers furent condamnés aux frais de l'instance et déboutés de leurs prétentions.

C'est de ce jugement que MM. Décheneaux et Deffrennes ont interjeté appel.

—o—

**Un accident de voiture**

Samedi matin, vers 10 heures 25, MM. Bernard père et fils, négociants en farine, demeurant à Halluin et Menin, descendaient, venant de Tourcoing, la rue de l'Alma dans un cabriolet attelé d'un cheval, quand arrivé en face de la rue de l'Avocat, le cheval glissa sur les rails du tramway et s'abattit.

Le fils Bernard fut projeté sur le pavé et fut assez sérieusement contusionné au bras et à l'épaule droite.

Le cheval se relevant, s'emballa et vint s'abattre de nouveau, place de la Gare en face de la sortie des voyageurs, près du bureau d'octroi.

Les brancards de la voiture se brisèrent et la secousse projeta M. Bernard père sur le sol, sans qu'il en résultât pour lui aucune contusion.

Le cheval se releva à nouveau, mais il fut maintenu par un garde-frein des chemins de fer de l'Etat belge, qui reprit de suite le train de 10 h. 27 sans avoir pu donner son nom.

—o—

**CHRONIQUE DU VOL**

Un procès-verbal a été dressé à la charge d'Ivan Defaaz, 20 ans, tailleur d'habits, rue de France, 132, en fuite, inculpé de vol de numéraire et de vêtements au préjudice de Jules et Félix Panchamps, demeurant à la même adresse.

— Samedi matin, vers quatre heures, l'agent de police, Masquelier, a mis en état d'arrestation Martin Kiertzeman, âgé de 67 ans, journalier, sans domicile fixe, sous l'inculpation de vagabondage et de vol : il était porteur d'une blouse grise dont il n'a pu indiquer la provenance.

—o—

**La Bouchée de Pain**

Une bonne nouvelle pour les généreux souscripteurs de la « Bouchée de Pain et du Prêt de Couchage ».

Afin d'augmenter la valeur de la première prime offerte cette saison, le Comité vient de décider de faire exécuter toutes les peintures et de mettre les papiers dans la maison formant cette prime.

L'heureux gagnant pourra donc, sans bourse délier, entrer le lendemain du tirage, avec ses meubles dans sa nouvelle propriété complètement terminée.

Avis aux souscripteurs retardataires.

—o—

**Concours de photographie**

Le Comité, voulant conserver le souvenir de la Grande cavalcade roubaisienne, a l'intention d'organiser un concours entre toutes les personnes qui s'occupent de photographie.

Des primes seraient allouées aux meilleurs clichés qui seraient ensuite édités en album de luxe destiné à la vente, sur lequel figurerait le nom des heureux primés.

M. Schmidt, qui prête au Comité un concours aussi précieux que désintéressé, serait chargé de centraliser les clichés de tous ceux qui voudront bien répondre à cet appel.

—o—

**DANS LES HARAS**

C'est par erreur que l'étalon de demi-sang Gulliver, appartenant à M. Paul Lesaffre, de Comines, figure sur l'affiche spéciale des étalons admis à faire la monte dans le Nord, dans la catégorie des étalons simplement acceptés.

Il a reçu en réalité de M. le Ministre de l'Agriculture, un brevet d'autorisation pour la monte de 1903, ce qui donne à ses produits à naître le droit de prendre part aux concours subventionnés par l'Etat.

## ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 2 mai 1903

*Naissances.* — Louis Debaisieux, rue St-Louis, pour Lebrun. — Berthe Clément, rue de Naples, pour Hyselinck, 3. — Paul Lesplulier, quai de Calais, cour Rogier, 1. — Irma Bourgeois, rue des Longues-Haies, cour Watteau, 1. — Irma Fremaux, rue Blanchemaille. — Jeanne Dubois, rue de la Campagne, 81.

*Décès.* — Gustave Watteaux, 39 ans, concierge, rue des Lignes, 15. — Julien Delcroix, 5 ans, rue Watt, cour Levart, 5. — Alphonse Cordonnier, 7 ans, rue Magenta, 4. — Ivo Van Eenaeme, 41 ans, tisserand, quai de Calais, cour Moise Rogier, 4.


Les GALERIES LILLOISES se sont comme toujours appliquées à rechercher pour leurs clientes des modèles de bon goût et bien nouveaux en **Confections p. Dames et Modes.** Demander le CATALOGUE, 45, r. Nationale, Lille.


# TOURCOING

LIRE PLUS HAUT :

**Grève de métallurgistes à Tourcoing.**

—o—

**Manifestation syndicale**

La Fédération des Syndicats « La Solidarité Ouvrière » rappelle à ses membres la manifestation qu'elle organise pour aujourd'hui, à l'occasion du 1er Mai.

Les syndiqués se réuniront à 9 heures du matin, à leur siège respectif, pour de là se rendre à la place du Calvaire où se fera la formation du cortège.

—o—

**Cheval emballé**

Hier matin, vers 10 heures et demie, M. Victor Ladsous, marchand de volailles à Mouscron, était occupé à faire une livraison à l'hôtel du Cygne, quand soudain son cheval, qui stationnait dans la cour de cet établissement, prit la fuite et se dirigea vers la rue Saint-Jacques.

Il fut arrêté dans cette rue, en face du Café Leschevin, par M. Gustave Desbucquoy, 48 ans, employé, domicilié rue du Bus, 58.

—o—

**Les rentes des travailleurs**

Chez Alphonse Pollet, un rentreur, Louis Pollet, a eu l'index droit écrasé par un rouleau d'ensouple ; 15 jours d'incapacité de travail.

—Chez Toulemonde, fabricants, un tisserand, Georges Destombes, 26 ans, a eu la main droite prise dans un engrenage ; 15 jours d'incapacité de travail.

## ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 2 mai 1903

*Naissance.* — Milleville Marcelle, rue Carnot, 20.

*Décès.* — Devos Liévin, 73 ans, rue Claude Bernard, 27. — Callogne Gustave, 25 ans, rue du Chêne Houpline. — Desmet Julia, 8 mois, rue Lafontaine, 68.

Lundi 4 et Mercredi 6, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises : RECLAME générale de JUPONS.

# LE NORD

# LILLE

—o—

**LOGE « LA FIDELITE »**

Le vénérable a la douleur de porter à la connaissance des frères de « La Fidélité » et de ses ateliers supérieurs la mort du frère Lembret, vénérable de la Loge « Les Droits de l'Homme ».

Ses funérailles maçonniques auront lieu à Dompierre demain lundi, à 3 heures de l'après-midi.

La délégation partira de Lille, lundi à 11 heures 42 pour arriver à Dompierre à 2 h. 49.

Au retour, départ de Dompierre à 5 h. 36 ; ou de Saint-Hilaire à 7 h. 18.

Tous les frères qui peuvent disposer de leur journée de lundi sont instamment priés de se joindre à la délégation.

G. DESMONS.

—o—

**VOL DE FAIENCES**

M. de Bruyn, fabricant de faïences et de poteries d'art, demeurant rue de l'Espérance, s'apercevait depuis un certain temps, que des marchandises disparaissaient de ses magasins et malgré une active surveillance, ne pouvait parvenir à découvrir le voleur. Sa vigilance devait pourtant amener l'arrestation des coupables.

En effet, les allées et venues d'un de ses ouvriers, Taffin, 28 ans, ayant éveillé ses soupçons, il le fit appeler au bureau. Taffin se sentant pris, ne se rendit pas à la convocation et se sauva de l'atelier. Dans ces conditions, M. de Bruyn, prit le sage parti de déposer une plainte.

M. Jérome, chef de la Sûreté, fit rechercher Taffin et procéda à une perquisition à son domicile, 5, rue des Noirs, cour des Lampins. Celle-ci amena la découverte d'une grande quantité de marchandises volées.

Pendant ce temps, des agents lancés à la poursuite du voleur, l'arrêtaient et Taffin dénonçait comme étant ses complices, Joseph Delcourt, ouvrier potier, 12, rue de Cambrai et Léontine Saffre, 20 ans, rue des Noirs.

On perquisitionna aux domiciles de ces derniers et on découvrit de nouvelles marchandises dérobées. Taffin avait également dénoncé deux autres ouvriers, mais ils n'eurent pas de peine à se disculper.

Procès-verbal a été dressé contre la fille Saffre et Taffin et Delcourt ont été arrêtés.

—o—

**LES DEVALISEURS DE COMPTOIRS**

Un nommé Jules Pollet, 41 ans, 298, rue Pierre-Legrand, rentrait jeudi à l'estaminet Vanalderberke, 10, rue de Philadelphie, où il se faisait servir un apéritif quelconque. Comme paiement il donna à la patronne de l'établissement un louis de vingt francs.

Celle-ci n'ayant pas assez de monnaie, pria le consommateur d'attendre et alla chez un boucher y chercher ce qui lui manquait. Pollet profita de l'absence de Mme Vanalderberke pour fracturer le comptoir et enlever tout l'argent qu'il contenait.

Un moment après son départ, Mme Vanalderberke eut la désagréable surprise de constater qu'elle avait été volée. Mécontente du procédé, elle a déposé une plainte entre les mains de M. Foucart, commissaire de police du 9e arrondissement, qui a fait arrêter Pollet. Il a été déféré au Parquet.

—o—

**Une femme de mœurs violentes**

Le ménage Vandamme, 15, rue des Arts, est un véritable enfer pour le pauvre mari. La femme, 28 ans, d'un caractère violent et emporté, rend la vie impossible et pour un rien se met dans des colères noires.

Hier, elle a pourtant dépassé la mesure. Pour un motif futile, elle chercha noise à son mari et après des injures variées, s'arma d'un ustensile de cuisine et en frappa plusieurs fois son époux. Celui-ci, ensanglanté et à moitié assommé, fut obligé de se sauver.

Un agent qui passait par là voulut s'interposer et faire des remontrances à Romaine Vandamme. Mal lui en prit, car cette dernière reprenant dans un vocabulaire poissard qu'elle connaît à merveille les épithètes les plus grossières, en agonisa l'agent.

On eut toutes les peines du monde à conduire la terrible mégère au poste de police du premier arrondissement.

—o—

**Dramatique suicide**

Une vieille femme de 77 ans, Mme veuve Vandernaël, née Léonie Godfroid, demeurant 213 rue des Postes, s'est jetée par la fenêtre du 3e étage, où elle demeurait. La mort a été instantanée.

On attribue cet acte de désespoir, au grand âge et à la pauvreté de la malheureuse femme.

—o—

Pour trouver un beau choix de **Costumes** et **Objets de Communion** pour fillettes et garçons voir aux GALERIES LILLOISES, 45, R. Nationale, Lille.

—o—

**LA FETE DU TRAVAIL**

Aujourd'hui, dimanche, continuation de la Fête du 1er Mai, organisée par la municipalité :

De 4 à 6 heures, sur la Grande-Place, un concert par la musique des Sapeurs-Pompiers.

Le soir à 8 heures, des bals populaires seront organisés : place Arago ; rue de Fives ; angle des rues des Guinguettes et de la Cité ; place Jacquart ; rue du Marché ; place au Oignon ; rue de Philadelphie ; rue Saint-André.

—o—

**Jeunesse laïque de Lille**

La Jeunesse Laïque de Lille se réunira en assemblée générale mensuelle, aujourd'hui dimanche 3 mai à 3 heures précises du soir, au siège, 3, rue des Fleurs.

*Ordre du jour* : Situation. — Réglement des cotisations. — Propositions et communications diverses.

Présence de tous les camarades indispensable.

—o—

**Bijoux perdus, trouvés et vendus**

Le 14 février dernier, Mlle Delestré, alors actrice à l'Olympia, perdait un réticule renfermant pour environ 1.500 francs de bijoux.

Les recherches de la police ont abouti à l'arrestation d'Henri Florin, 35, rue Mazagran, et de sa femme Lacroix, 247, rue des Postes.

Les bijoux avaient été trouvés par une fillette de 12 ans, Joséphine Marquillier, belle-fille d'Henri Florin, et partagés ensuite entre ce dernier et la femme Lacroix.

## Théâtres, Fêtes et Concerts

### AU KURSAAL

**Les spectacles de la semaine**

Ce soir, dimanche, dernière représentation de « Henri III et sa Cour », le beau drame d'A. Dumas père, avec Mme Lina Munte et M. Joumard.

Demain, lundi 4 mai, sera donnée la seule représentation du grand succès parisien « Le Secret de Polichinelle » avec M. Huguenet. Cette soirée promet d'être des plus brillantes, car non seulement la pièce est intéressante, pleine de mots d'esprit, écrite dans un style merveilleux, sans rien de choquant et constitue un délicieux spectacle de famille mais aussi l'interprétation sera de tout premier ordre.

— Jeudi 7, l' « Autre Danger » la charmante comédie de Maurice Donnay, jouée samedi au gala de la Comédie-Française en l'honneur d'Edouard VII, par la tournée Baret.

M. Baret nous offre, comme principaux interprètes de l' « Autre Danger », M. Le Bargy, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, et Mme Cora Laparcerie, dont le talent et la beauté, dans les divers rôles qu'elle a joués à l'Odéon, ont acquis tous les suffrages.

Voici ce que M. C. Mendès disait de la pièce et de son principal interprète, au lendemain de la première :

« Le succès de l' « Autre Danger » a été très vif et le nom de l'auteur a été fêté d'applaudissements enthousiastes ; il n'en pouvait être autrement après trois actes jolis, tendres, malins, exquis et un quatrième acte qui, à vrai dire, laisse du doute et du trouble, mais qui est très émouvant, très poignant même, et mettra mille larmes mondaines, pareilles de menu jais blanc, à la dentelle des mouchoirs.

» Vous savez combien M. Le Bargy est excellent dans ces rôles d'amants modernes qui ne sont pas bien sûrs d'être des amants, en effet ; une ironie, habilement dissimulée, affleure tout de même son sourire même tendre ; et il y a dans son accent tendre et net à la fois une sincérité qui se constate. »

— Enfin, le 9, gala de la Comédie Française, au profit du monument Talma :

« Œdipe-Roi », avec les deux Mounet, Albert Lambert, etc.

***

**NOUVEAU THEATRE-KURSAAL**

(Direction A. Bourdette)

**Dimanche 3 Mai.** — (Tournée Bourgeois).— HENRI III ET SA COUR, pièce historique en 5 actes et en prose, de A. Dumas, père, avec le concours de Mme Lina Munte, du Gymnase, et de M. Joumard, de la Comédie-Française.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

La location est ouverte au Nouveau-Théâtre. (Bureau de location dans le hall d'entrée).

—o—

**HIPPODROME LILLOIS.** — Des représentations sensationnelles vont bientôt attirer tout le département du Nord dans notre ville.

Le célèbre MEPHISTO, le créateur à Paris de la dernière sensation du jour « LOOPING THE LOOP » sera bientôt parmi nous.

Nous venons d'apprendre qu'il amène une troupe digne de lui composée d'artistes de tout premier ordre et nous ne doutons pas que que premier ordre et nous ne doutons pas que Paris.


## Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre 1 fr. 35 adressés à H. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.


ARRONDISSEMENT DE LILLE

**HELLEMMES**

**Mœurs de sauvages**

On sait qu'à propos de questions relatives aux intérêts de la commune, une division existe au sein du Conseil municipal, et que trois conseillers, MM. Marlière, Mortier et Taupin ont cru devoir quitter le P. O. F. et reprendre leur indépendance vis-à-vis de la municipalité.

Cette attitude de leur part n'est sans doute pas du goût de tout le monde ; car il y a quelques jours, à neuf heures du soir, un nommé Oussart, plombier-zingueur, se présenta chez le conseiller Mortier, l'insulta, et finalement, sur le point d'être mis à la porte, lui lança dans la figure plusieurs coups de tête qui le blessèrent assez sérieusement. Plainte a été portée et l'affaire doit avoir une suite judiciaire.

En outre, dans la nuit de vendredi à samedi, le conseiller Marlière, qui est chauffeur au chemin de fer, se rendait à son service, lorsqu'il rencontra l'ancien garde Cattieuw, actuellement employé à la mairie de Lille, quoi qu'habitant Hellemmes. Celui-ci l'insulta violemment et lui adressa des menaces que la présence d'une autre personne l'empêcha sans doute de mettre à exécution.

En vérité, ce n'est pas par des procédés de ce genre que les partis s'honorent ; et ceux qui s'y livrent déshonorent le Socialisme qu'ils ont la prétention de représenter.

Les socialistes indépendants d'Hellemmes, ayant la raison avec eux, doivent garder leur calme devant ces provocations.

REUNION-TUMULTUEUSE AU CONSEIL MUNICIPAL. — Jeudi soir s'est réuni le Conseil municipal.

La réunion annoncée pour 8 heures est ouverte à 8 h. 1/2.

La salle est comble de curieux. On sent qu'un orage va éclater ; les membres de la minorité arrivent à 8 heures, tandis que la majorité tient une séance préparatoire dans le cabinet du maire. Des jeunes gens de 16 à 18 ans se trouvent en assez grand nombre, introduits sous l'œil bienveillant du garde de service à la porte de la salle. Le garde révoqué Cattieuw, semble diriger ceux qui tantôt troubleront les débats. A 8 h. 1/2, le maire ouvre la séance et donne la parole au secrétaire de séance pour la lecture du procès-verbal.

Le citoyen Mortier se plaint que les observations qu'il a faites à la dernière séance ne soient pas inscrites au procès-verbal. Aussitôt du public, les quolibets les plus désagréables pleuvent à son adresse, et le citoyen Agache démande la parole pour réclamer l'ordre. M. le maire, au lieu de se rendre à l'invitation de son adjoint, semble au contraire encourager les perturbateurs.

Néanmoins le calme se rétablit peu à peu et Agache peut démontrer qu'il trouve excessive la somme de 314,000 francs votée pour la construction d'une école. Il propose de réduire cette somme de moitié. Aussitôt quelques conseillers de la majorité l'invectivent de nouveau en lui lançant les épithètes de calotin, renégat, etc., etc.

Quelques petites questions concernant des soutiens de famille sont adoptées sans observations.

Puis le citoyen Agache demande, au nom des administrateurs du bureau de bienfaisance, que la municipalité vote un crédit afin de pouvoir faire une distribution de pain, vin et viande, à l'occasion du Premier-Mai.

Les injures reprennent de plus belle, tant du public que des rangs de la majorité. M. Chevalier gesticule, menaçant son collègue, Agache. Néanmoins celui-ci, avec un parfait sang-froid, tient tête à l'orage et peut s'expliquer.

Le maire repousse cette proposition ; il dit que le bureau de bienfaisance peut disposer d'une somme de 400 francs. M. Agache rappelle que l'année dernière, le Conseil a voté un supplément de 2,000 francs ; la misère est aussi grande cette année. Malgré ces très justes observations, la proposition Agache est repoussée. Seuls, les conseillers Agache, Marlière, Mortier Taupin et Maes ont voté pour.

Le maire prie le public de sortir, la séance devant se terminer à huis-clos. Aussitôt quelques énergumènes s'avancent vers la table des conseillers, menaçant les membres de la minorité, mais devant leur attitude courageuse et celle de quelques citoyens écœurés de cette scène, il s'éloignent cene chantant.

Il serait vraiment désirable que les discussions qui n'ont d'autre objet que l'intérêt des contribuables de la commune pussent se poursuivre avec le calme nécessaire. Les violences ne prouvent rien, et ceux qui les commettent, donneraient à croire qu'ils n'ont aucune bonne raison à fournir et qu'ils sont trop heureux de chercher dans le tumulte à éviter les débats loyaux et francs.

**LA MADELEINE**

CONVOI CIVIL. — Aujourd'hui dimanche 3 mai, à 5 heures du soir, auront lieu les funérailles civiles de Georges-Charles Elaus, fils du camarade Louis Elaus fileur de coton.

Assemblée à la maison mortuaire, rue St-Victor, cour Six.

GARE AU TAMPON. — Une automobile, conduite par M. C..., de Lille, s'est jetée, rue de Lille, sur la voiture de M. Clément, marchand de chaussures, à Marcq-en-Barœul. C'est en virant trop brusquement pour éviter le tramway électrique, que l'accident s'est produit.

Tout se borne à des dégâts matériels. Il n'y a pas d'accident de personne.

**ARMENTIERES**

CONVOI CIVIL. — Les libres-penseurs d'Armentières et d'Houplines sont invités aux obsèques civiles du jeune Creton Marceau, fils du dévoué camarade François Creton.

Le rendez-vous est fixé pour aujourd'hui dimanche 3 mai, à deux heures et demie précises de l'après-midi, maisons Dufour à Houplines-Route.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

**DUNKERQUE**

## Information tendancieuse

Le *Nord Maritime* qui fait l'objet d'un article de notre rédacteur en chef en ce qui concerne la perquisition illégalement operée dans ses bureaux sur réquisition de M. le juge d'instruction Gobert, aurait d'après le *Phare du Nord* envoyé vendredi à la *Dépêche* qui l'a publiée une information tendancieuse relativement à l'incendie qui a éclaté sur les quais, le premier Mai, vers 7 heures du soir.

Cette information était accompagnée des étranges réflexions suivantes :

*Le sinistre est attribué à la malveillance.*

*On craint un autre incendie dans les marchandises placées dans les darses des bassins.*

*On redoute des incidents.*

*La garnison et les dragons, qui sont à Dunkerque depuis quelques jours sont consignés, prêts à intervenir le cas échéant.*

— « Cette information dit le *Phare du Nord*, n'a pu être dictée que par la plus insigne mauvaise foi...

» Ne dirait-on pas à la lire que la ville de Dunkerque était reportée hier soir aux plus mauvais jours de son histoire ?

» Cet incendie, attribué, sans enquête, à « la malveillance » ! La malveillance de qui ? On le devine, celle de ces ouvriers du port, « gens sans aveu », « repris de justice » « « apaches », qui crièrent vive la République lors du départ des Rédemptoristes.

*(On sait maintenant que le sinistre est dû à l'imprudence d'un gamin).*

» Et ces « incidents qu'on redoute »... Et ces dragons que l'on devine derrière les portes des casernes, l'arme au poing, prêts à charger contre une foule d'émeutiers incendiaires.....

» Vraiment, les Ilotes ont dû frissonner ce matin à la lecture de ce tableau et beaucoup ont dû plaindre ces pauvres dunkerquois qui, fort heureusement, ont soupé et dormi en paix, confiants dans l'œil vigilant du guetteur de leur tour archéologique et dans l'honnêteté de la population ouvrière. »

Que le *Phare* se rassure ! Les Ilotes n'ont pas en la moindre émotion car ils savent par expérience, combien est injuste la passion politique chez nos adversaires et aussi parce qu'ils connaissent la parfaite honnêteté des ouvriers dunkerquois.

Les accuser d'incendie volontaire à l'occasion du « Premier-Mai » est une petite saleté qui ne peut que retomber sur le nez de son auteur qu'il soit au *Nord-Maritime* ou autre part.


## Pour vous préserver de l'Epidémie

qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent **VIN de**

## BANYULS TRILLES

très soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN de BANYULS** et le **MEILLEUR QUINQUINA.**

**CE DELICIEUX APERITIF,** qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

**Dans tous les cafés, les bons estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.**

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.


ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

**VALENCIENNES**

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté l'accident de voiture dont le nommé Jules Morage, 49 ans, charretier de la maison Falleur, avait été victime

Le pauvre homme, qui avait dû être transporté à l'Hôtel-Dieu, y est décédé hier, après 8 jours d'une douloureuse agonie.

ESCROC MONACAL. —Un nommé Victor Ortigat, 43 ans, sujet belge, a été arrêté par la police et écroué.

Il exhibait chez les bigots des lettres plus ou moins authentiques qu'il prétendait tenir de moines quelconques et le recommandant à la charité publique.

Ça ne vaut pas Saint-Antoine-de Padoue.

## *Un enfant écrasé par une voiture*

**A ANZIN**

Hier, vers dix heures du matin, le chariot de la meunerie Gilliard, de Valenciennes, attelé de deux chevaux, passait route de Condé, près de l'église Sainte-Croix.

Le jeune Bantegnies Léon, 11 ans, qui jouait près de là, courut au véhicule, et, sans être aperçu du conducteur, voulut se placer dans la civière suspendue, mais il manqua son élan et tomba sur le sol.

La roue frola sa jambe gauche, qui fut littéralement déchiquetée de la cuisse à la cheville.

Le pauvre enfant, relevé par le voiturier et un de ses camarades, fut porté à la pharmacie Sallerin, et, après quelques soins, ramené chez ses parents rue de la Douane.

Son état est assez grave.

**FRESNES**

ACCIDENT. — Le nommé Lacroix, âgé de 27 ans, ouvrier journalier, chez M. Renard, maître de verrerie, s'est coupé au pied en vidant le contenue d'une caisse de déchets de mauvais verre.

UN COURAGEUX. — Un inconnu conduisait une voiture à deux chevaux, lorsque tout à coup, l'un d'eux s'emballa. Le conducteur, quoiqu'installé sur le siège, n'hésita pas un seul instant et sauta sur le dos du cheval qu'il maîtrisa instantanément.

**LA SENTINELLE**

UN PETARD QUI FAIT LONG FEU. — Sous le titre horrifique « Attentat à la dynamite », « Tentative criminelle» nos confrères de la bonne presse capitaliste ont raconté une histoire de cartouches de dynamite qui auraient été déposés en face de la maison du maître-porion Lentrebecq, dans le but de détruire sinon sa personne, du moins ses propriétés.

Renseignements pris, il s'agit d'engins dont l'explosion, au cas problématique où elle se serait produite, eût été tout au plus capable d'ébranler quelques carreaux.

Nous ne saurions d'ailleurs approuver l'auteur de cette plaisanterie douteuse, mais vraiment l'affaire rappelle un peu trop celle qui, il y a un an environ, fit trembler les bons bourgeois d'Hergies devant le spectre de l'anarchie, évoqué par quelques fumistes.

**DENAIN**

LA TENTATIVE DE MEURTRE. — Le nommé Hébarbe, qui était inculpé de tentative de meurtre sur sa femme, au hameau de la Bacquelerie, dans des circonstances que nous avons relatées, a été, sur l'avis des médecins chargés de son examen mental, transféré à l'hôpital, où il a été mis en observation.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**DOUAI**

MALHEUREUSE ENFANT. — Vendredi, vers onze heures et demie du matin, la jeune Pauline Delaby, âgée de 6 ans, jouait sur des wagonnets qui servent à transporter les marchandises des bateaux aux Hulleries nouvelles, lorsque, soudain, elle eut la jambe prise sous les roues de l'un de ces wagonnets, chargé de sacs de graine de lin. Lorsque la malheureuse fillette fut relevée par des ouvriers, elle avait la jambe fracturée en deux endroits. Elle a été transportée chez ses parents où elle a reçu les soins du docteur Lambillotte.

A LA MUSIQUE. — Voici le programme du concert de al Musique de l'Ecole d'artillerie, aujourd'hui dimanche, de 4 à 5 heures, place Carnot :

1. Bray-sur-Somme, allegro (Bajus). — 2. Prelude de Lohengrin (Wagner). — 3. Le Désir, valse lente (Beethoven). — 4. L'Arlésienne, 1re fantaisie (Bizet). — 5. Marche d'Hamlet (A. Thomas).

**GŒULZIN**

LES MARAUDEURS. — La nuit dernière on a volé vingt-deux poules, deux coqs-faisans et cinq lapins chez M. Leclercq-Vasseur, débitant au Molinel.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

**CAUDRY**

LE PREFET DU NORD A CAUDRY. — Par suite de l'augmentation incessante de la population, les locaux scolaires de Caudry sont devenus et depuis longtemps déjà, absolument insuffisants. La municipalité socialiste a résolu de mettre fin à ce déplorable état de choses si préjudiciable à la santé des enfants et a étudié et approuvé un projet de construction d'écoles important, comportant la création de trois écoles nouvelles : une école de garçons, une école de filles, une école maternelle.

Les projets et plans de ces constructions sont soumis à l'heure actuelle à l'approbation des autorités administratives supérieures et, c'est sans doute pour se rendre compte lui-même de l'état si précaire de nos écoles et de la grande opportunité qu'il y a de pousser le plus rapidement possible l'approbation définitive du projet nouveau, que M. le Préfet du Nord a résolu de visiter Caudry et ses écoles mardi prochain 5 mai, à l'issue du Conseil de révision.

Donc, mardi, vers 3 heures et demie du soir, le Préfet du Nord descendra à Caudry par la gare du Cambrésis ; il se rendra directement à l'Hôtel de Ville où il sera reçu par la Municipalité et où il recevra les fonctionnaires et les délégations qui pourraient lui être présentées ; après ces réceptions, il visitera les écoles de la ville. Il se disposa en outre à visiter plusieurs ateliers de fabrication du tulle.

Nous sommes persuadés que la ville de Caudry si profondément socialiste, mais aussi si foncièrement républicaine, saura faire au Préfet une réception digne d'elle.


## N'ACHETEZ PLUS DE BANDAGE

avant de connaître les **incomparables bienfaits** du

**RETENTEUR GRADUABLE ELECTROGENIQUE**

**le seul appareil qui assure LA CONTENTION PARFAITE DES HERNIES**

Demandez la brochure **gratuite** à M. l'Administrateur de l'ACADEMIE DERMOTHERAPIQUE, 19, rue de Pépinière, **Paris.**


# PAS-DE-CALAIS

**SAINT-OMER**

MANŒUVRES.—Des manœuvres seront exécutées lundi, par les deux bataillons du 8e de ligne, en garnison à Saint-Omer.

Ces manœuvres s'effectueront avec la participation des bataillons de Calais, du 21e dragons et d'un détachement du 15e d'artillerie arrivé dernièrement à Saint-Omer.

Les manœuvres se feront entre Saint-Omer et Dunkerque.

Lundi, les soldats du 8e de ligne cantonneront aux environs de Wallen.

**AUDRUICQ**

MORT SUBITE. — M. Constant Hiesse, âgé de 58 ans, cultivateur à Audruicq, aidait à relever un cheval attelé, qui venait de s'abattre, lorsque tout à coup, il poussa un cri effrayant et tomba sur le bord du chemin.

On s'empressa de lui porter secours, mais tout fut inutile, la mort avait fait son œuvre.

Le docteur appelé, en toute hâte, a constaté qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

**SAINT-VENANT**

PRECOCE VOLEUR. — Depuis 18 mois, Mme Hugues Jules, épicière, s'est aperçue à trois reprises différentes que le jeune Garbe Alphonse, 16 ans, lui avait soustrait du numéraire : comme les vols étaient insignifiants, elle ne porta pas plainte. Mal lui en prit, car ces jours derniers, il lui enleva une somme de 280 francs qu'elle avait mise dans un coffret dans sa chambre à coucher.

Le jeune chenapan a été mis en état d'arrestation.

**VERMELLES**

LE VOL. — Un vol a été commis chez Désiré Saly, cabaretier, route de Bétinune. Les voleurs ont pris deux montres valeur 80 francs et divers autres objets. La totalité des vols peut être évaluée à 350 francs environ. La gendarmerie est venue ouvrir une enquête.

**CARVIN**

EXPLOITS D'UN GARDE PARTICULIER. — M. Parmentier Vanceslan, marchand de chevaux, passait sur la route qui traverse le bois de Libercourt, accompagné de son chien, une bête de forte taille. A un certain moment, l'animal pénétra de quelques mètres dans le bois, ce que voyant, son propriétaire le rappela. Au même instant, une détonation retentit et le chien vint s'abattre expirant aux pieds de son maître.

C'était le sieur Dennetin Alexandre, garde-particulier de Mme Vve Declercq qui, se trouvant quelques mètres en avant sur la route, venait de tirer sur l'animal.

Il prétendit bien que le chien était en train de quêter dans le bois, mais l'enquête de la gendarmerie a prouvé le contraire.

M. Parmentier qui estime à 300 fr. le préjudice à lui causé par ce garde, a déposé une plainte contre lui.

**MAZINCARBE**

DETOURNEMENT DE MINEURE. — Madame Van Hal a déposé une plainte contre le nommé V.... Edouard, terrassier, qui, après avoir abandonné sa femme et ses 3 enfants, aurait pris la fuite avec Van Hal Zulma, âgée de 14 ans.

**OURTON**

ÇA BRULE. — Dans la nuit du 28 au 29 avril, Mme Vve Hermant Valéry, était informée qu'un commencement d'incendie venait de se déclarer dans une grange dépendant d'une maison qu'elle devait habiter quelques jours plus tard. Les pertes, estimées 300 fr., sont couvertes par une assurance.


**LA MODE NATIONALE** malgré son prix si modique de 10 centimes est réellement le journal de modes le plus complet et le plus pratiquement utile, rivalisant avec les publications d'un prix très élevé.

Chaque numéro de LA MODE NATIONALE contient seize pages de texte ou de gravures en couleurs ou en noir, de magnifiques panoramas en couleurs, des chroniques, des articles variés, des modèles de travaux de dames, etc., etc.

Elle donne chaque semaine, en supplément gratuit un patron découpé grandeur d'exécution et publie des Romans et des Nouvelles d'un puissant intérêt.

Le numéro de cette semaine **contient un patron de jupe étoile d'exécution facile et d'un très bel effet.**

LA MODE NATIONALE est en vente partout à 10 centimes le numéro.


## Le "Journal Officiel"

POIDS ET MESURES

Par arrêté du 30 avril 1903, M. Caunelle, candidat admissible, a été nommé vérificateur-adjoint des poids et mesures et attaché au bureau d'Arras (1er tour), en remplacement de M. Fadet, auquel un sursis d'installation a été accordé.

# TRIBUNAUX

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. CHANCEL, vice-président

*Audience du 1er mai*

AGRESSION NOCTURNE A ROUBAIX. — Comme en la bonne ville de Lille, les escarpes roubaisiens ne dédaignent pas, à l'occasion, d'augmenter leurs petits profits par quelques exercices nocturnes où ils opèrent à plusieurs contre d'inoffensifs passants. Dans la nuit du 4 au 5 avril, vers une heure du matin, un brave ouvrier, Edouard Bartholoméus, 34 ans, homme de peine à la Société Anonyme de peignage, rue du Collège, regagnait très fatigué, le service terminé, son domicile, rue de Rome, cour Parent.

Il fut soudain interpellé par trois inconnus qui lui demandèrent familièrement si la soirée s'était bien passée.

— Mais, oui...., avoua Bartholoméus ; mais, oui, je me suis assez bien amusé....

— Eh ! bien, lui fut-il riposté, c'est à notre tour, maintenant !

Et le malheureux, lâchement frappé à coups de barre de fer, de pieds et de poings, puis dévalisé, s'affaissa sans connaissance.

La police ne put arrêter que l'un des trois auteurs de cette agression : un sieur Charles Vansteenkiste, 27 ans, se disant dégorgeur et demeurer à Mouscron.

Vansteenkiste, un chenapan incorrigible, a été condamné vendredi en trois ans de prison et cinq années d'interdiction de séjour.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN. — Albert Doutreligne, artiste pianiste, à Lille, avait courtisé, en 1902, la